

IDÉES/

# Quand les pouvoirs publics éduquent les parents

« Mais que font les parents ? ». Telle est la question que semblent se poser les pouvoirs publics de nombreux pays européens qui développent depuis le milieu des années 90 des politiques dites de « soutien à la parentalité ». Cette question est aussi au cœur de la recherche que nous avons menée pour comprendre l'évolution des normes parentales et le développement de ces politiques qui se proposent de soutenir les parents dans leurs tâches éducatives (1). En prenant pour cible les parents (et non plus seulement les mères), et non pas la famille ou l'enfant, ces dispositifs représentent une nouvelle étape dans les relations entre l'Etat et la sphère privée.

Certes, le conseil aux parents n'est pas un phénomène nouveau. Il est même un véritable marché depuis le début du XX<sup>e</sup> siècle : les conseils du psychologue John Watson dans les

**La sphère familiale, souvent considérée comme intime, est en réalité socialement et politiquement très investie, avec, à la clé, des enjeux financiers et juridiques.**

années 30, du docteur Benjamin Knack après-guerre ont été de formidables succès de librairie. En France, on peut mentionner les audiences remarquables de Françoise Dolto sur France Inter dans les années 70 et plus récemment, des émissions télévisées « Les maternelles » ou « Supernanny ». Internet a donné un nouvel élan à cette offre de conseils pour savoir quoi faire quand votre enfant veut dormir dans votre lit, regarde trop la télévision, devient dépendant des réseaux sociaux...

Qu'y a-t-il donc de nouveau ?

L'usage de néologismes, tout d'abord : parentalité en français, pour parler à la fois des liens parentaux et des pratiques des pa-

rents ; *parenting* en anglais, qui en transformant un substantif en verbe met clairement l'accent sur ce que font les parents plus que sur ce qu'ils sont. La nouveauté réside aussi dans les évolutions de la condition parentale : des parents qui travaillent de plus en plus souvent tous les deux, aux trajectoires conjugales plus compliquées, mais surtout des parents inquiets pour l'avenir de leur progéniture. Ces mutations auraient provoqué, selon les uns, une démission des parents ou une faillite de leurs responsabilités, et pour d'autres plutôt une redéfinition de leurs rôles. Frank Furedi, évoque ainsi les « parents hélicoptères », qui manifestent une hypervigilance pour éviter

tout risque à leur enfant.

Mais la nouveauté réside aussi dans cette volonté du politique de faire du travail parental un enjeu public. D'une myriade d'initiatives de la société civile en France pour développer dans les années 80 les crèches parentales, la médiation familiale ou les espaces rencontre entre parents et enfants après le divorce, on est passé, dans les années 90, sous l'impulsion des pouvoirs publics, à une structure coordonnée en

réseau (les Réseaux d'écoute, accueil et d'accompagnement des parents - REAAP, mis en place en 1998). Au gré des alternances politiques, la question s'est transformée en volonté d'encadrer, contrôler et punir les parents défaillants, avant de finalement instituer un Conseil national de soutien à la parentalité.

En Angleterre, le *turn to parenting* correspond à la politique *Sure Start* du *New Labour*, dont l'objectif était de lutter contre le défi de la pauvreté des enfants en développant des interventions en direction de certains parents. Aux Pays-Bas, c'est en 2005 avec le *Youth Care Act* et la création d'agences nationales de prise en charge de la jeunesse qu'a été instauré le droit à un soutien des parents et des enfants. Dans ces deux pays sont apparus de nouveaux programmes d'intervention, souvent d'inspiration comportementale et fondés « sur la preuve scientifique », comme le programme *Triple P (Positive Parenting Program)*. Le recours à ces programmes d'intervention controversés a été très coûteux pour les pouvoirs publics locaux. Leurs résultats demeurent très controversés. Pour les uns, il s'agit de méthodes efficaces pour

Par

**CLAUDE MARTIN**

Directeur de recherches au Cnrs, directeur du Centre de recherches sur l'action politique en Europe (Crape).

modifier le comportement des parents et les aider à faire face aux dilemmes quotidiens, pour d'autres d'un habillage scientifique de normes et prescriptions qui reproduisent des stéréotypes à la fois sociaux, mais aussi de genre, en minorant le poids des facteurs économiques et sociaux. L'objectif de toutes ces interventions est de socialiser, accompagner mais aussi contrôler ces premiers agents de socialisation que sont les parents pour éviter d'avoir à assumer les conséquences de leurs échecs. Selon l'idéologie dominante dans tel ou tel pays, et en fonction des luttes partisans, on insiste sur la nécessité de punir les parents incapables et incompetents, de soutenir ceux qui en ont le plus besoin, et de les former à une tâche perçue comme de plus en plus complexe face à de nouvelles générations d'enfants qui sont à la fois

plus agiles et curieux du monde environnant, mais aussi plus longtemps dépendants du soutien de leurs parents. La gamme entre le soutien et le contrôle des parents va donc du développement de services individuels ou collectifs jusqu'à des mesures à caractère pu-

nitif, du type « contrats parentaux » (en France et en Angleterre en 2005 et 2006) ou encore la suppression de l'accès à des prestations sociales (comme en France).

Pour comprendre ce tournant vers la parentalité à l'échelle internationale, il est nécessaire de retracer l'apparition de ces dispositifs, en observant ce qu'ils empruntent au passé, à la « police des familles » des XIX<sup>e</sup> et XX<sup>e</sup> siècles, et ce qui les en distingue. De nouvelles institutions ont contribué à ces développements récents, comme la signature en 1989 de la Convention internationale des droits de l'enfant ou les incitations de l'Union européenne. Plusieurs rapports officiels européens défendent ainsi que ces dispositifs permettront d'éviter des dépenses sociales, de santé ou de justice dans une génération. En investissant très tôt dans l'enfance en éduquant les parents, les politiques publiques feraient en quelque sorte un bon placement sur le futur. La fin de l'ascenseur social et les obstacles qui s'accumulent sur les trajectoires d'entrée dans l'âge adulte rendent de plus en plus pressantes ces attentes à l'égard des parents qui deviendraient la cause de nombre de nos maux sociaux. Avec ces mesures adoptées dans de nombreux pays, la parentalité est devenue une politique. ◆

(1) « *Etre un bon parent* » : une injonction contemporaine », presses de l'EHESP, 2014.

## LES INÉDITS DU CNRS

Une fois par mois, « Libération » publie en partenariat avec le magazine en ligne de l'organisme ([lejournal.cnrs.fr](http://lejournal.cnrs.fr)) une analyse scientifique originale.

**CNRS**  
**LE JOURNAL**